

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2419

Attribution de la seconde tranche des subventions de fonctionnement 2016 aux associations gestionnaires d'équipements de petite enfance, pour un montant total de 3 379 350 euros –
Approbation du modèle de convention d'application financière

Direction de l'Enfance

Rapporteur : Mme REYNAUD Blandine

SEANCE DU 26 SEPTEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 19 SEPTEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 SEPTEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 5 OCTOBRE 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), M. COULON (pouvoir à M. LEVY), M. PELAEZ (pouvoir à M. RUDIGOZ), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à M. GRABER), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2419 - ATTRIBUTION DE LA SECONDE TRANCHE DES SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT 2016 AUX ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES D'EQUIPEMENTS DE PETITE ENFANCE, POUR UN MONTANT TOTAL DE 3 379 350 EUROS – APPROBATION DU MODELE DE CONVENTION D'APPLICATION FINANCIERE (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 31 août 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville développe une politique en faveur de la Petite Enfance axée sur un soutien fort aux associations gestionnaires d'équipement de jeunes enfants présentant un intérêt communal.

Les relations entre la Ville de Lyon et ces associations sont formalisées par des conventions cadre pluriannuelles, précisant notamment les modalités de versement de la subvention de fonctionnement annuelle.

Par délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015, une première tranche de subvention de fonctionnement individualisée a été votée pour chaque équipement à la réception de leurs budgets prévisionnels 2016.

Les comptes de résultat et les bilans de l'exercice 2015 de ces équipements ont été reçus et analysés. Des dialogues de gestion ont eu lieu avec les gestionnaires, permettant ainsi d'en affiner l'analyse et de renforcer un partenariat durable.

Cette démarche permet aujourd'hui d'ajuster le montant de la seconde tranche de subventionnement au regard de ces éléments financiers.

Les critères d'analyse, partagés avec le contrôle de gestion, sont les suivants :

- nature du résultat annuel (excédent ou déficit) ;
- situation de trésorerie ;
- difficultés ponctuelles ou situations exceptionnelles.

Ainsi, il vous est proposé d'allouer les subventions suivantes :

Arr.	Gestionnaires	Etablissements	Seconde tranche subvention 2016 (€)
1 ^{er}	Association Crèche Saint-Bernard	Vaucanson	49 800
1 ^{er}	Association des Familles du Quartier Saint-Vincent	Les Augustins	29 800
1 ^{er}	Association des Familles du Quartier Saint-Vincent	Farandole	31 600
1 ^{er}	Association Lyon Santé Education	Alysé	28 540
1 ^{er}	Association Lyon Santé Education	Chardonnet	41 920
1 ^{er}	Dépann'Familles	Dépann'Familles	24 000
1 ^{er}	Kindertreff	Kindertreff	19 000
1 ^{er}	La Ribambelle	La Ribambelle	17 000
1 ^{er}	Le Rêve en couleurs	Le Rêve en Couleurs	19 740
1 ^{er}	Les Petits Thou	Les Petits Thou	42 180
1 ^{er}	Mutuelle Petite Enfance - Les P'tits Soyeux	RAM Les P'tits Soyeux	21 700
2 ^e	Célestine	Célestine	60 560
2 ^e	Couffin Couffine	Couffin-Couffine EM	29 460
2 ^e	Couffin Couffine	Couffin Couffine MC	10 100
2 ^e	Couffin Couffine	Couffin-Couffine CF	21040
2 ^e	Croix-Rouge Française	Savoie Lamartine	73 200
2 ^e	Eveil Matins	Eveil Matins	35 000
2 ^e	Eveil Matins	Bulle d'éveil	15 600
2 ^e	Le Jardin d'Ainay	Le Jardin d'Ainay	18 440
2 ^e	Mutualité Française du Rhône	Roseaux	23 000
2 ^e	Mutualité Française du Rhône	Nymphéas RAM	10 200
2 ^e	Union Familiale de Perrache	Le Cocon de Blandine	12 000
3 ^e	APELIPA	Le Jardin Couvert	6 060
3 ^e	Croix-Rouge Française	La Ronde Enfantine	28 400
3 ^e	Croix-Rouge Française	Arlequin	60 160
3 ^e	Croix-Rouge Française	Les Petits Oursons MC	32 120
3 ^e	Croix-Rouge Française	Oursons et Compagnie	59 440
3 ^e	LAHSO	Charade	4 400
3 ^e	La Friponnerie	Arc en Ciel EM	19 440
3 ^e	La Friponnerie	Arc en Ciel CF	29 380
3 ^e	La Friponnerie	Pain d'Epices	28 520
3 ^e	La Friponnerie	Au Diapason	32 000
3 ^e	Les Montchatons	Les Montchatons-Acacias	26 400
3 ^e	Les Montchatons	Montchat botté	64 000
3 ^e	Les Montchatons	Montchat bada	44 600
3 ^e	Mutualité Française du Rhône	Myrtille	48 000
3 ^e	Mutualité Française du Rhône	Mirabilis Villette	55 600
3 ^e	Mutualité Française du Rhône	Les Carillons MC	17 600
3 ^e	Mutualité Française du Rhône	La Maison Citrouille RAM	10 200
3 ^e	Mutualité Française du Rhône	Florence Potiron RAM	10 200
3 ^e	SLEA	Les Lucioles	18 400
3 ^e	Souris Verte	Une Souris Verte	63 000

3 ^e	Souris Verte	Réseau Différence et petite Enfance	8 040
3 ^e	Souris Verte	Centre de ressources	4 640
4 ^e	Association Crèche Saint-Bernard	St-Bernard Boulevard - Gros Caillou	85 400
4 ^e	Association Crèche Saint-Bernard	Melba EM	35 800
4 ^e	Association Crèche Saint-Bernard	Melba CF	28 760
4 ^e	Association Crèche Saint-Bernard	Melba HG	16 000
4 ^e	Association des Familles de Lyon	Parc Popy	30 000
4 ^e	Association des Familles de Lyon	Pirouette	30 000
4 ^e	Le Jardin de la Colline	Le Jardin de la Colline	20 520
4 ^e	Les Gones Trotteurs	Les Gones Trotteurs	15 860
4 ^e	MPE Chazière	Le jardin des gônes RAM	20 800
5 ^e	AGDS	Allix	62600
5 ^e	AGDS	Jardin d'Allix	15 200
5 ^e	ALFA3A	Chantoiseau	22 700
5 ^e	Au Cocon de L'ouest	Au Cocon de l'Ouest	27 000
5 ^e	Les Bébé du Vieux Lyon	La Baleine	37 470
5 ^e	Les P'tits Malins	Les P'tits Malins	37 800
5 ^e	MPE La Courte Echelle	La Courte Echelle RAM	10 200
5 ^e	MPE Lyon 5e	1, 2,3 Soleil RAM	9 300
5 ^e	MPE Lyon 5e	Grain d'soleil RAM	10 500
6 ^e	ALFA3A	Le Nid d'Anges	55 000
6 ^e	Cadet Bretelle	Cadet Bretelle	13 400
6 ^e	Capucine	Capucine	48 000
6 ^e	Croix-Rouge Française	Pierrot et Colombine	49 860
6 ^e	Merlin Pinpin	Merlin Pinpin	24440
6 ^e	MPE Lafayette	Canne à Sucre RAM	9 000
6 ^e	Mutuelle Petite Enfance « les Pitchounes du 6 ^e »	Les Pitchounes du 6 ^e RAM	10 800
6 ^e	SLEA	L'Océane	28 380
7 ^e	Croix-Rouge Française	Les P'tits Pas	51 000
7 ^e	Association les Bébé de Gerland	Les Gônes de Gerland	8 080
7 ^e	Entr'aide protestante	Chaudoudoux MC	25 200
7 ^e	Les Bébé Bilingues	Les Bébé Bilingues	38 000
7 ^e	Les P'tits Bouts	Les P'tits Bouts	16 000
7 ^e	Les P'tits de la Guill'	Les P'tits de la Guill'	5 400
7 ^e	Lyon-Massimi	Gribouille	22 800
7 ^e	Maison des Tout Petits -	Maison des Tout Petits	38 200
7 ^e	Mutualité Française du Rhône	Grain d'Orge	72 800
7 ^e	Mutuelle Petite Enfance	Pouss'7 RAM	27 380
7 ^e	Nicolas et Pimprenelle	Nicolas et Pimprenelle	34 000
7 ^e	SLEA	Les Canailous	44 140
7 ^e	SLEA	Les Carpillons	24 760
7 ^e	SLEA	Chocolatine	41 240
7 ^e	Souris Verte	Souris 7	18 600
8 ^e	AGDS	Barbusse	25 600
8 ^e	AGDS	Lumière	46 000
8 ^e	AGDS	Berthelot	63 000

8 ^e	ALFA3A	Les Copains d'Abord	41 800
8 ^e	Baby Nursery	Baby Nursery	50 000
8 ^e	Centre Léon Bérard	Les Léonceaux	45 420
8 ^e	Croix-Rouge Française	Les Coccinelles	42 520
8 ^e	Les P'tits Gones du 8ème	Les P'tits Gones du 8ème CF	83 000
8 ^e	Mutualité Française du Rhône	Andrée Roux	108 000
8 ^e	Mutualité Française du Rhône	L'Envolée RAM	10 200
8 ^e	Mutualité Française du Rhône	Les Alouettes RAM	10 200
8 ^e	Pierre et le Loup	Pierre et le Loup	41 600
8 ^e	SLEA	Pom'Cannelle	25 460
9 ^e	ARIMC	Le Jardin des Enfants	37 600
9 ^e	Croix-Rouge Française	Chrysalide	62 780
9 ^e	L'Ours en Peluche	L'Ours en Peluche	49 900
9 ^e	Mutualité Française du Rhône	L'Épinette	57 600
9 ^e	Mutualité Française du Rhône	Les Dalhias MC	16 200
9 ^e	Mutuelle Petite Enfance " Loup 9"	Baby 9 RAM	12 000
9 ^e	Mutuelle Petite Enfance " Loup 9"	Baby Loup RAM	9 600
9 ^e	Mutuelle Petite Enfance Baby Duch	Baby Duch RAM	14 000
Totaux			3 379 350

Ces associations ayant signé une convention pluriannuelle avec la Ville, il convient d'adopter un modèle de convention d'application financière aux conventions cadre, applicable sur l'exercice 2016. Ce modèle s'applique seulement aux subventions de fonctionnement. Ces documents seront signés entre les parties et permettront le mandatement de la subvention relative à l'exercice 2016.

Vu la délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015 ;

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil des 1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements ;

Où l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

Vu l'amendement présenté ci-après :

a) « – Dans LE TITRE :

- **Lire** : « Attribution de la seconde tranche des subventions de fonctionnement 2016 aux associations gestionnaires d'équipements de petite enfance, pour un montant total de **3 360 950 euros** – Approbation du modèle de convention d'application financière »

- **Au lieu de** : « Attribution de la seconde tranche des subventions de fonctionnement 2016 aux associations gestionnaires d'équipements de petite enfance, pour un montant total de **3 379 350 euros** – Approbation du modèle de convention d'application financière »

b) Dans L'EXPOSE DES MOTIFS :

- *La ligne du tableau :*

3e	SLEA	Les Lucioles	18 400
----	------	--------------	--------

est supprimée.

- *La ligne du tableau :*

			TOTAUX	3 379 350
--	--	--	--------	-----------

est remplacée par :

			TOTAUX	3 360 950
--	--	--	--------	-----------

c) - Dans le DELIBERE :

- **Lire :**

1. « Les subventions susmentionnées pour un montant de **3 360 950 €**, sont allouées aux organismes cités ci-dessus.

2. Le modèle de convention d'application susvisé est approuvé.

3. M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

4. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'exercice en cours, article 6574 et imputée selon la répartition suivante : **3 360 950 €** sur l'article 6574, fonction 64, enveloppe « Subvention 2016 2^e tranche ».

- **Au lieu de :**

1. « Les subventions susmentionnées, pour un montant de **3 379 350 €**, sont allouées aux organismes cités ci-dessus.

2. Le modèle de convention d'application susvisé est approuvé.

3. M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tous les documents y afférents.

4. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'exercice en cours, article 6574 et imputée selon la répartition suivante : **3 379 350 €** sur l'article 6574, fonction 64, enveloppe « Subvention 2016 2^e tranche »

DELIBERE

1. L'amendement ci-dessous est adopté.
2. « Les subventions susmentionnées pour un montant de **3 360 950 €** sont allouées aux organismes cités ci-dessus.
3. Le modèle de convention d'application susvisé est approuvé.
4. M. le Maire est autorisé à signer ladite convention et tous les documents y afférents.
5. La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits de l'exercice en cours, article 6574 et imputée selon la répartition suivante : **3 360 950 €** sur l'article 6574, fonction 64, enveloppe « Subvention 2016 2^e tranche ».

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Blandine REYNAUD